

Maîtrise fédérale
CHAUSSAGE SANITAIRE FERBLANTERIE TOITURE
SIMONIN PORRET SA
SAINT-AUBIN TEL. 032 835 13 29
simoninporret.ch

URGENCE
24H/24H
+41(0)76 818 15 15

BEVAIX

Tiré à 16'000 exemplaires

Délicate réhabilitation du parc du Closel

L'Assemblée villageoise de Bevaix a souhaité que le parc du Closel soit rouvert au public pour compenser la fermeture du jardin communal. Une remise en état s'est donc imposée, mais sera faite dans les règles de l'art, promis!

Attention, terrain sensible... A Bevaix, le traumatisme dû à la coupe drastique des arbres du Closel, réalisée fin 2013, est encore présent. Deux cent trente arbres étaient alors abattus dans ce domaine acquis par la commune quelques mois auparavant, pour un peu plus de trois millions de francs. Et les Matous, qui avaient plébiscité l'achat de la propriété par près de 64% des votes favorables, ne croyaient guère le président du Conseil communal d'alors, évoquant des raisons de sécurité. Par une pétition riche de 580 signatures, ils exigeaient, en février 2014, le remplacement des arbres. Autant dire que depuis, le simple bruit d'un sécateur du côté du Closel met la population en alerte...



«Notre taille sera un exemple pour l'entretien courant effectué par la commune», explique Roger Hofstetter.

Photo Jacques Laurent

Ne pas revivre la saga de l'hiver 2013-2014

Dès lors, quand l'Assemblée villageoise (AV), en octobre 2025, s'est approché du Conseil communal pour demander que la population puisse jouir de la

propriété du Closel, histoire de compenser la fermeture du jardin communal durant la construction de la grande salle, l'inquiétude est revenue. Il n'est pas possible de rouvrir ce parc sans le remettre en état, mais l'exécutif ne veut pas revivre la saga de l'hiver 2013-2014! Carine Muster, conseillère communale et cheffe du dicastère des domaines, et Hassan Assumani, conseiller communal en charge des sports et de la culture, ont donc fait évaluer la situation de manière à garantir l'usage public du site. Ils ont ensuite confié les travaux de réhabilitation à Art et Paysage, entreprise bevaissane de création et d'entretien de jardins. Avant que l'AV, «en concertation avec la population, œuvre à la revitalisation de cet espace», précise Hassan Assumani.

Une taille de sécurité indispensable

«A l'extérieur, nous laisserons l'aspect sauvage des haies», commente Roger Hofstetter, le patron d'Art et Paysage, «puis nous procéderons à une taille écologique et naturelle, entre février et mars, enlevant au maximum un tiers des branchages des grands arbres. Un exemple pour l'entretien courant effectué par la commune. Tout est broyé pour en faire du mulch, qui aide à la réhabi-

La Tarentule
Centre culturel de la Béroche
Réservations au 032 835 21 41 ou sur notre site internet

Vendredi 6 février 2026 à 20h00
En collaboration avec le Théâtre du Passage

LETTRES AU CHAT
inspiré du texte d'Antoinette Rychner,
par la Compagnie des Autres
Durée: 60 minutes

Programme complet: www.la-tarentule.ch

Pellaton

ESPACES VERTS

Avenue de Neuchâtel 35
2024 St-Aubin-Sauges

Varilux® XR series™

A woman wearing glasses and holding a tablet, with glowing blue lines around her eyes.

essilor
evolving vision

KULL OPTIQUE

Horaire d'ouverture
Mardi, mercredi, vendredi : 9:00 - 12:00 - 14:00 - 18:30
Samedi : 9:00 - 13:00

Voir loin,
voir près,
voir longtemps,
voir votre opticien!

Kull Optique
Rue Louis-Favre 13-15
CH-2017 Boudry

+41 32 842 32 33
kull-optique@bluewin.ch
www.kull-optique.ch

AVIS OFFICIELS

VIENS BOUGER EN FAMILLE À LA SALLE DE GYM !

DIMANCHE AUX ESSERTS BOUDRY

CHAQUE DIMANCHE DU 1^{ER} FÉVRIER AU 3 MAI 2026

DE 10H À 11H30

SALLE DE GYM DU COLLÈGE DES ESSERTS

1^{er} mars inclus, hors vacances de Pâques

Réservez aux enfants âgés de 4 à 12 ans
Obligatoirement accompagnés d'un parent
Encadré par la société de Gym Boudry
Gratuit et sous la responsabilité d'au moins un parent
Chaussures de sport obligatoires

INSCRIPTION CHAQUE DIMANCHE SUR PLACE DÈS 09H45

COMMUNE DE
CORTAILLOD

ARRÊTÉ N° 244

CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Cortaillod;

vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958;
vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979;
vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020
et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1er avril 2020;

arrête

Article premier

La circulation est interdite aux camions, excepté riverains,
sur le chemin de la Poissine et sur le chemin du Vivier
(signal 2.07 OSR « Circulation interdite aux camions » avec
plaquette complémentaire « Excepté riverains »).

L'arrêté N° 121 du 17 novembre 2003 est abrogé.

Article 2:

L'arrêté peut être consulté à l'Administration communale.

Article 3:

Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cortaillod, le 12 janvier 2026

Au nom du Conseil communal

<i>La présidente</i>	<i>La secrétaire</i>
Annelise Straubhaar	Sarah Collioud

Décision: approuvé ce jour
Neuchâtel, le 19 janvier 2026

L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

« La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement DDTE, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur. »



AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les communes,
Vu la loi sur les droits politiques,
Le Conseil communal de la Ville et
Commune de Boudry avise les électeurs que dans sa séance du 26 janvier 2026, le Conseil général a adopté les arrêtés suivants concernant :

- l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 850 000.- TTC pour la construction d'une halle de gymnastique provisoire destinée au collège de Vauvilliers - clause d'urgence
- subventionnement de la mobilité à la suite de l'amendement du budget 2026
- l'octroi d'un prêt à CADBAR SA pour le rachat et le développement du chauffage à distance (CAD) de Boudry

Ces arrêtés peuvent être consultés à l'Administration communale.

L'échéance du délai référendaire sera publiée dans la Feuille officielle.

Boudry, le 27 janvier 2026

CONSEIL COMMUNAL

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Paroisse du Joran
Bevaix – Boudry – Cortaillod – La Béroche

Dimanche 1^{er} février 2026
Culte à 10 heures, avec cène, au temple de Bevaix,
Sylvane Auvinet

Paroisse de La BARC
Bôle – Auvernier – Rochefort – Brot-Dessous
Colombier

Dimanche 1^{er} février 2026
Culte à 10 heures, au temple de Colombier.
Participation du chœur de Colombier – La BARC,
Diane Friedli

Paroisse Saint-Paul du Littoral Ouest
Neuchâtelois

Boudry	Dimanche 1 ^{er} février 2026	Messe présentation du Seigneur à 10 h 30
	Mercredi 4 février 2026	Partage de la parole, église de Boudry à 19 h 30

Gorgier	Samedi 31 janvier 2026	Messe à 17 h 30
	Mardi 3 février 2026	Messe à 8 h 30

Paroisse catholique de Colombier – Bôle
Auvernier – Rochefort – Chambrelien

Colombier	Jeudi 5 février 2026	Messe suivie de l'Adoration à 8 h 30
-----------	----------------------	-----------------------------------------

Eglise évangélique
de La Béroche

Dimanche 1 ^{er} février 2026	Culte à 10 heures et repas à Job'insert au Locle
---------------------------------------	-----------------------------------------------------



Vendredi 30 janvier 2026	Gospel Youth et Pop's à 19 h 30
Dimanche 1 ^{er} février 2026	Culte à 10 heures avec baptêmes suivis d'un repas canadien

LOTO

dimanche 1er février
Cortaillod

Salle Cort'Agora · Loto 15h · Portes 13h

35 1 Impériale : 1'500.-
tours

Minibingo
Organisation : USL Corcelles
toutes les informations sur www.infoloto.ch

VIE DES PAROISSES



Église Évangélique Libre

Avenue de la Gare 1
2013 Colombier

Cultes Tous les dimanches à 10 heures
Pour plus d'informations:
www.eelc.ch

Eglise évangélique
des Saules Colombier

Chemin des Saules 21 • 2013 Colombier
Cultes tous les dimanches à 9 h 45

Au service de Dieu et du Prochain

Chemin de Bayard 7
2024 St-Aubin
st-aubin.armeedusalut.ch

Dimanche 1 ^{er} février	9 h 00 Petit déjeuner et culte
Lundi 2 février	18 h 30 P'tit foot du lundi
Mardi 3 février	12 h 00 Table ouverte, repas pour tous
Mercredi 4 février	20 h 00 Mères en prière
Jeudi 5 février	8 h 30 Prière du matin 19 h 30 Groupe Amitié



Dimanche 1 ^{er} février 2026	Culte à 10 heures programme pour les enfants
---------------------------------------	-------------------------------------------------

AVIS OFFICIELS SUITE

BEVAIX

Demandes de permis de construire

Les plans peuvent être consultés aux administrations communales. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal de la commune concernée. Délai d'opposition: se référer à la Feuille Officielle cantonale.

COMMUNE DE BOUDRY

Demande de Mme Elizabeth Hubert Gottburg S.A., 2017 Boudry, de procéder à la rénovation et à l'isolation de la toiture du plan sud, au lieu-dit rue Louis-Favre 69, article 3113 - 2553986/1199929 du cadastre de Boudry.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

COMMUNE DE MILVIGNES

Demande de M. Olivier Lavanchy Vins SA, 2000 Neuchâtel, de procéder à la correction du dévers de la parcelle pour le passage des machines et raisons sécuritaires pour les machines et l'homme, au lieu-dit Creuse-Dessus, article 2989 - 2558118/1203394 du cadastre d'Auvierne.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE

Les plans suivants peuvent être consultés au bureau communal, rue du Temple 1, 2022 Bevaix.

Demande de Charles Egger, de procéder à la reconstruction d'un balcon (à l'identique), rue de la Fontaine 12, article N° 3834 du cadastre de Bevaix, Zone d'ancienne localité.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

Demande de Raphaël Olivetto, de procéder à la mise en conformité des travaux réalisés, route de la Montagne 2, article N° 7092 du cadastre de Gorgier, Zone agricole.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

Demande de Anne-Marie Yika, de procéder au changement d'affectation et à la mise en conformité d'un séjour attenant à l'appartement, rue des Goulettes 11, article N° 1601 du cadastre de Saint-Aubin, Zone mixte à moyenne densité.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

Demande de Laurence et Vincent Schneider, de procéder à la construction d'une piscine enterrée, chemin des Ecureuils 10, article N° 487 du cadastre de Vaumarcus, Plan spécial Au Village.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

Demande de Predrag Savic et Milica Nesovic, de procéder au remplacement du portail d'entrée du jardin par un nouveau portail en aluminium, chemin Alfred-Borel 23, article N° 7429 du cadastre de Bevaix, Zone d'habitation à faible densité.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

Demande de Realitim II Société en Commandite de Placements Collectifs, de procéder à la construction de trois rangées de trois villas mitoyennes, chemin des Pêcheurs, article n° 7203 du cadastre de Gorgier, Zone résidentielle à faible densité.

Délai d'opposition: 2 mars 2026

Délicate réhabilitation du parc du Closel

(Suite de la page 1)

litation du jardin et notamment de ses fruitiers, utiles à la biosphère. Nous éliminerons les plantes invasives et nous ferons tout pour favoriser la résistance à l'assèchement. Mais bien sûr, la taille de sécurité du cèdre, des tulipiers, du tilleul et des platanes est indispensable: pour ça, nous serons accompagnés d'un

spécialiste du soin aux arbres». Roger Hofstetter évoque aussi l'étang, dont la petite profondeur évitera la pose de barrières. Les tas de pierres ou de branches, ou encore le maintien de troncs secs, favoriseront l'écosystème et la création de zones d'ombre garantira la fraîcheur. L'art du paysagiste d'aujourd'hui est de composer avec les intentions de l'époque: «les domaines rivalisaient

d'originalité en plantant des arbres de prestige, souvent exotiques. A l'avenir, que planter? Des essences locales, résistantes à la sécheresse, adaptées à l'écosystème de demain», considère Roger Hofstetter. «Et éviter la peur d'un parc qui deviendrait un Letten. Il faut que les gens s'approprient le jardin sans le squatter pour eux-mêmes.»

Jacques Laurent

BOUDRY

Rendez-vous dépaysement au Club des aînés

Le Club des aînés de Boudry invite ses membres au voyage, mardi 3 février, à 14 h 30 au foyer de la salle de spectacles. Destination: le Costa Rica «Creuset de l'or vert», une présentation de Jacqueline Paratte, de Cernier.

Recouvert d'une forêt tropicale humide, le Costa Rica est un pays d'Amérique centrale situé entre la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique. Bien que sa capitale, San José, abrite des institutions culturelles comme le Musée de l'or pré-colombien, le Costa Rica est connu pour ses plages, ses volcans et sa biodiversité (photo SP).



Environ un quart de sa superficie est constitué d'une jungle protégée, et d'une flore et d'une faune extrêmement riches. Venez partager ce bel après-midi de rencontres et d'amitié.

(comm-sb)

CORTAILLOD

Le Conservatoire se met au «SymphoJazz»

Cette année, le CMNE Orchestra propose un concert inédit avec une création de Steve Muriset, samedi 31 janvier à Cort'Agora. Ce projet rassemble le BEC big band des élèves du Conservatoire, les classes Pre-College de comédie musicale et préparatoires d'Evaprod.

Deux univers musicaux rarement associés se réunissent pour ce concert: la puissance d'un orchestre symphonique – CMNE Orchestra, qui regroupe les élèves avancés – et l'énergie d'un big band de jazz également composé d'élèves. Cette rencontre, inédite et audacieuse, offre une expérience pédagogique unique: apprendre à écouter, dialoguer et fusionner leurs sonorités dans une formation

hors normes. Au cœur de ce programme, les musiciens et auditeurs découvriront une nouvelle œuvre de Steve Muriset. Reconnu comme arrangeur, c'est en tant que compositeur qu'il se révèle ici, avec une création originale écrite spécialement pour cet ensemble. Sa «Suite jazz» explore une large palette de couleurs et de rythmes, passant de l'ombre à la lumière, du lyrisme à la pulsation la plus vive.

(comm-sb)

Cortailod, Cort'Agora, samedi 31 janvier à 20 h; La Chaux-de-Fonds, théâtre des Abeilles, dimanche 1^{er} février à 17 h
(réservation obligatoire sur www.theatredesabeilles.com); entrée libre, collecte

BOUDRY

Le dimanche, c'est gym en famille

La commune de Boudry renoue avec sa formule «Dimanche aux Esserts» initiée l'an dernier. Le programme invite les enfants entre 4 et 12 ans à venir profiter de la salle de gym des Esserts, tous les dimanches du 1^{er} février au 3 mai, de 10 h à 11 h 30. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent mais seront encadrés par des membres de la société Gym Boudry. Les chaussures de sport sont obligatoires.

(comm-sb)

COLOMBIER

La Petite Lanterne raconte l'Histoire



Le théâtre de Colombier programme la deuxième séance de la saison de La Petite Lanterne, samedi 7 février à 10 heures. Au cours de ce deuxième épisode, les petits cinéphiles pourront découvrir les grandes étapes de l'histoire du cinéma. Issue de La Lanterne Magique, La Petite Lanterne (photo SP) propose une offre inédite d'éveil aux images pour les enfants de 4 à 6 ans et célèbre son dixième anniversaire cette année.

(comm-sb)

Réservations sur www.petitelanterne.org; prochaine séance le 28 mars.

Littoral Région, pour vous, grâce à vous!

2026 excellentes raisons de vous souhaiter «Bonne année!» et de vous remercier pour votre soutien tangible - QR code à disposition - nous permettant de continuer à relayer une actualité locale aussi fiable que diversifiée.

Toute l'équipe de votre hebdomadaire se réjouit de poursuivre une aventure éditoriale commencée voici 100 ans!

Littoral
RÉGION



BOUDRY

Une salle de gym provisoire pour les élèves de Vauvilliers

Le Conseil général de Boudry était convoqué lundi 26 janvier pour approuver un crédit de 850 000 francs, assorti de la clause d'urgence. Une somme consacrée à l'édition d'une salle de gymnastique provisoire qui permettra aux élèves de Vauvilliers de bénéficier des trois heures de sport hebdomadaire voulues par la loi fédérale pendant les deux ans prévus pour la rénovation du collège.

Cette séance extraordinaire et l'utilisation de la clause d'urgence sont les conséquences directes du refus d'entrée en matière formulé par le plenum le 15 décembre dernier (voir «Littoral Région» du 19.12.2025).

Emile Dubois, conseiller communal en charge des bâtiments, l'a souligné: «Si vous refusez la clause d'urgence, qui nécessite une majorité de deux tiers, la salle provisoire ne sera pas disponible avant octobre et les travaux seront retardés. Si vous l'acceptez, elle sera utilisable pour la rentrée.»

Les élus ont exprimé quelques remarques quant à l'absence de consultation initiale de la commission non permanente de suivi des travaux de Vauvilliers, alors que d'autres ont demandé une confirmation écrite du cercle scolaire qui accepte une salle de gym double, sans douches. Lors du vote final, tant l'urgence que le crédit ont été acceptés par plus de 90% des conseillers généraux.



Une salle de gym provisoire - ici celle construite à Bevaix - sera montée sur un terrain jouxtant le collège des Esserts.



Photos SP

CADBART succède au groupe E

Les élus ont entériné, à une très large majorité, les conséquences financières d'un amendement déposé par le PS lors de l'examen du budget 2026, qui demandait l'augmentation des subventions communales pour les transports publics. Ils se sont ensuite penchés sur un rapport du Conseil communal proposant de prêter 450 000 francs à CADBART SA, qui semble être le partenaire idéal pour reprendre le développement du chauffage à distance (CAD) boudrysan dont le groupe E souhaite se désengager.

Ce retrait a déçu ou même stupéfait le PS et le PLR et l'entreprise fribourgeoise en a pris pour son grade. Finalement, l'option de confier le CAD à une entreprise locale déjà propriétaire et exploitante des réseaux de Milvignes, Cortaillod et Areuse et qui bénéficie de sources d'énergie diversifiées, a séduit l'assemblée qui a validé

le prêt par 35 oui et une abstention. Parmi les nombreuses communications de l'exécutif, relevons celle de Pascal Chapuisod qui informe que le parking du collège de Vauvilliers sera fermé dès la semaine prochaine et celle de Anne Macherel Rey qui signale que le Conseil d'Etat a ajouté un article relatif au secret de fonction des membres des commissions au nouveau règlement de commune.

Jean Panés

Changements au PS

Paul Lüthi a démissionné. Il sera remplacé par Denis Rey en tant que conseiller général, Caroline Gillardin à la commission des naturalisations et agrégations et Cosimo Piscopiello à la commission sports, loisirs, culture et tourisme.

Publicité, administration et rédaction

Littoral Région Sàrl
Z.I. Chapons-des-Prés 16, 2022 Bevaix
Tél. 032 727 20 17, info@littoralregion.ch

Délais

Remise des annonces: mardi à 10 h.
Textes rédactionnels: lundi à 17 h.

LAUBERSON

Installations sanitaires – Dépannages – Transformations
2013 Colombier – 032 841 29 86

TOSALLI STORES

Olivier Berger
Ch. du Potat-dessus 17
2016 Cortaillod
032 841 44 63
info@tosalli.ch
www.tosalli.ch

Sans l'ombre d'un doute,
ajoutons de la valeur à
votre bien !

PARASOLS
VÉRANDAS
VOLETS ROULANTS & BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
SERRURERIE
DÉPANNAGE 24/7



Médecin – Pharmacien – Dentiste 0848 134 134

URGENCE pédiatrique
0848 134 134

AGENDA**BÔLE**

Maison de paroisse
Club des Loisirs
Conférence de Robert Paillard
«Les animaux de la région»
lu 2 février, 14 h 15

BOUDRY

Centre culturel La Passade
«Le Clan», pièce d'Eric Fraticelli
par la Cie de La Passade
sa 31 janvier, 20 h
di 1er février, 17 h
réservations: www.lapassade.ch

Exposition

Nelson Baptista, dessins,
je et ve, 15 h-18 h
et 2 h avant les représentations
jusqu'au 31 janvier

Musée de la vigne et du vin

Château de Boudry
«La vigne, n.f., le vin, n.m.»
exposition temporaire
me à di, 14 h-17 h

COLOMBIER

Collège de Longueville
Soirée Midnight Littoral
sa 31 janvier, 19 h-22 h
entrée libre, sans inscription

Théâtre

«La Joconde parle enfin»,
pièce de Laurent Ruquier
par Karina Marimon
ve 30 janvier, 20 h
réservations www.tous-ensemble.ch

ROCHEFORT

Collège, salle Cotencher
Ciné-Club: «Fargo»,
film de Joel et Ethan Cohen
ve 30 janvier, accueil 17 h 30
projection 18 h

THE WILSON FAMILY PRÉSENTE
CANAIS JUMEL & CY WILSON DUO EXPOSITION
VERNISSAGE SAMEDI 7 FEVRIER DÈS 11H30 CHEZ HUGUETTE LIGG AV RAYON DE SOLEIL RUE HAUTE 19 2013 COLOMBIER-NE
Expo jusqu'à fin avril papiers & encres & vins

Au Rayon de Soleil Coiffure
Dames Messieurs Enfants
032 841 78 79 - rue Haute 19 - Colombier

IMPÔTS

Télétravail et frais professionnels

Le télétravail a pris de l'ampleur dans de nombreuses entreprises depuis la crise sanitaire liée au coronavirus. Il a été pratiqué de manière régulière par de nombreux salariés durant l'année 2025.

Ce nouveau mode de travail a bien évidemment un impact sur la déduction des frais professionnels, puisque les déductions pour les frais de déplacement et de repas hors du domicile sont accordées en fonction du nombre de jours qui génèrent effectivement des coûts.

Les personnes qui ont effectué du télétravail de manière régulière durant l'année 2025 doivent donc en tenir compte dans la revendication de leurs frais professionnels, mais peuvent en complément faire valoir une déduction pour les jours effectués en télétravail.

Cette déduction est accordée de manière forfaitaire. Elle vient s'ajouter à la déduction ordinaire pour autres frais professionnels (3% du salaire net, mais au minimum 2000 francs et au maximum 4000 francs). Elle est calculée à hauteur de 10% du salaire net, mais est limitée au maximum à 4000 francs par année. Elle est ensuite proratisée en fonction du nombre de jour(s) par semaine effectué(s) en télétravail.

Cette déduction supplémentaire couvre tous les frais divers que le/la

contribuable peut supporter dans le cadre de l'exercice de l'activité à son domicile (utilisation d'une pièce, frais d'électricité, de connexion Internet, de petit matériel, etc.). Les personnes bénéficiant d'une indemnité de frais de la part de l'employeur ne peuvent pas faire valoir cette déduction.

Exemple

Si une personne réalise un salaire annuel net de 70 000 francs et a effectué en moyenne deux jours de télétravail par semaine (92 jours par année), elle pourra prétendre à une déduction supplémentaire de 1600 francs (10% de 70 000 francs, mais maximum 4000 francs / 230 jours x 92 jours).

Elle ne pourra dans ce cas par contre revendiquer qu'un total de 138 jours au titre de frais de déplacement et de repas hors du domicile (réduction proportionnelle en fonction du nombre de jours effectués en télétravail).

Les personnes qui ont effectué du télétravail de manière régulière, mais qui ont tout de même supporté le coût annuel d'un abonnement de transports publics, peuvent faire valoir l'intégralité de cette dépense.

La déduction forfaitaire ordinaire pour autres frais professionnels (3% du salaire net, mais au minimum 2000 francs et au maximum 4000 francs) est également accordée sans aucune réduction même si du télétravail a été

effectué de manière régulière. Aucune déduction n'est accordée pour les personnes qui ont effectué du télétravail de manière occasionnelle (télétravail en soirée par exemple). Dans ce cas, les frais de déplacement et de repas hors du domicile peuvent être revendiqués de manière tout à fait ordinaire.

Le service des contributions compte de manière générale sur la responsabilité de chacun pour que la situation présentée dans la déclaration d'impôt corresponde à la réalité des frais professionnels supportés. Il ne va pas demander aux employeurs d'apporter des mentions spécifiques sur les certificats de salaire de l'année 2025, telles que le nombre de déplacements ou le nombre de jours effectués en télétravail.

Les employeurs sont néanmoins tenus de respecter les autres obligations contenues au niveau du guide d'établissement du certificat de salaire.

(Source: Etat de Neuchâtel)



Déclarations d'impôts
Comptabilité
Secrétariat

Déclarations d'impôts (NE),
représentation en cas de
comparution auprès de
l'autorité fiscale

Comptabilité, décomptes TVA/
AVS/Assurances sociales

Aide à personnes âgées pour
paiements en fin de mois

Fiduciaire Nathalie Debrot

Roncinier 5 • 2023 Gorgier
032 835 20 38
chndebrot@bluewin.ch

- Planification et conseils fiscaux
- Déclarations d'impôts, succession
- Comptabilité, TVA, gestion des salaires
- Gestion et conseils d'entreprise
- Organe de révision
- Gestion immobilière

Faugère David
Agent fiduciaire avec brevet fédéral
CAS en fiscalité des PME



Rue Haute 27, 2013 Colombier
T 032 841 0 841
info@fiscaplus.ch
www.fiscaplus.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

PRESTATIONS PROFESSIONNELLES



Partenaire dans la gestion de votre patrimoine

Déclarations d'impôts

Conseils et aides

Déclarations d'impôts – Comptabilité artisans – Gérance
Assurances – Dettes – Travaux de bureau – Aide

Rue Louis-Favre 23 – 2017 Boudry

Tél. 079 245 89 08

info.aidplus@bluewin.ch

Fiduciaire Diserens

Services administratifs

Comptabilités

Gestion des salaires et charges sociales

Domiciliations d'entreprises

Valérie Diserens
Rondinières 6 • 2016 Cortaillod
079 221 80 00
www.fiduciairediserens.ch
contact@fiduciairediserens.ch



- Etablissement de votre déclaration d'impôt
- Tenue de votre comptabilité
- Gestion administrative

Sébastien Berlani
079 798 50 47

info@bkfid.ch - www.bkfid.ch

P POINTET SA

Fiduciaire & Services immobiliers

- Déclarations d'impôts
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières

- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Rue J.-J. Lallemand 5 – Neuchâtel (près des Jeunes-Rives)
032 724 47 47 - www.fiduciaire-pointet.ch



Fiduciaire ED Sàrl

Eddy Deuber
Expert fiduciaire diplômé
Chantal Bringold
Rue Félix-Bovet 30, 2015 Areuse
+41 (0)32 841 39 63
e.deuber@fidued.ch

- Tenue de comptabilité
- Fiscalité – déclarations d'impôts
- Administration de successions
- Gestion d'entreprise
- Création et liquidation de sociétés

MILVIGNES

Le budget 2026 remanié est accepté

Après le refus du mois dernier, le Conseil général de Milvignes a accepté un budget adapté qui respecte le frein à l'endettement. Dans une situation qui reste difficile, l'exécutif va présenter sa stratégie financière.

Le Conseil général de Milvignes s'est réuni le 22 janvier afin de voter un budget 2026 remanié, la version originale ayant été refusée lors de la séance précédente. A ce sujet, le Conseil communal a exprimé ses regrets, «conscient que la présentation d'un amendement de dernière minute a pu susciter de l'incompréhension et de la frustration».

Suite à cette fronde, les membres de l'exécutif se sont rapidement rencontrés afin «d'analyser la situation et d'effectuer des ajustements», a expliqué Philippe DuPasquier, le conseiller communal en charge des finances. «Moins déficitaire et respectant le frein à l'endettement», le nouveau budget présente toutefois encore un excédent de charge de 1,22 million de francs ramené à 691 000 francs grâce à un prélèvement de 530 000 francs dans la réserve de politique conjoncturelle.

Afin d'arriver à ce résultat, le Conseil communal a dû agir sur plusieurs points: les revenus, grâce à une estimation plus optimiste (+1 million de



Philippe DuPasquier est venu présenter un budget remanié qui respecte le frein à l'endettement.

Photo JPT

francs), les charges (-43 000 francs), et enfin sur les investissements avec des réductions et des reports (-1,1 million de francs).

Le pavage de la rue du château, à Colombier, est repoussé d'au moins une année. A la place, de la chaille et de l'enrobé seront utilisés au grand dam de la gauche. Pierre-Alain Dubois pour le groupe des Verts/Vert'libéraux a proposé un amendement afin de laisser le temps aux commissions de proposer de meilleurs aménagements de surface, mais ce dernier a été refusé par 21 voix contre, 15 voix pour et quatre abstentions. Le nouveau budget a été accepté largement

par 31 voix pour, sept voix contre et une abstention.

Bataille des impôts en vue

Attendue avec impatience par tous les groupes politiques, la commission financière a pris connaissance de la stratégie financière du Conseil communal et devait commencer à en débattre le 27 janvier dernier. Membre de la commission, Louis Godet vert'libéral (PVL) a informé à titre personnel qu'une augmentation du coefficient fiscal est prévue dès le 1er janvier 2027. Un calendrier «ambitieux», car il faudra beaucoup d'efforts pour expliquer la nécessité de cette hausse (qui sera probablement de cinq points). «Un référendum sera inévitable.»

Soutiens à Philippe DuPasquier

Dans la même intervention, Louis Godet a ensuite répété ses «sérieux doutes sur l'aptitude de Philippe

DuPasquier à s'occuper des finances d'une part à cause de son incapacité à prendre des décisions et d'autre part à cause de la réduction de son taux d'activité». Philippe DuPasquier avait annoncé lors de la séance précédente une réduction temporaire, sur avis médical, de son activité à 50%. S'il garde depuis le dicastère explosif des finances, sa collègue Natacha Aubert a repris la responsabilité de l'urbanisme alors que Corinne Maier s'occupe de l'économie.

Cette déclaration a amené Gemma Spacio à prendre la parole pour le groupe PLR afin de «soutenir fermement Philippe DuPasquier». Un autre soutien est venu du côté de Walter Willener pour le groupe UDC, qui a déclaré que «ça ne se fait pas de s'en prendre à une personne en particulier» et souligné avec malice que «Louis Godet commence à être influencé par un éminent président des Etats-Unis». **Jean-Pierre Tutrone**

GARAGE DES CHESEAUX

2027 Montalchez

076 482 04 88

Service & conseils inclus ;-)

ALPEN

Sécateur
Wildhorn 32
CHF 389.-
au lieu de 431.-

Tronçonneuse
Beverin 10
CHF 295.-
au lieu de 324.-

Rue du Château 18
2013 Colombier
032 841 33 54
quincaillerie-chateau.ch

Shop en ligne

Top offres
289.-
Congélateur Prima Vista 168l
142,6 x 54,4 x 57,1 cm
4 tiroirs, 1 tablette

Top offres
29.95
Four raclette pour 8 personnes.
Avec plaque grillade en pierre,
poêlons et spatules.

Top offres
13.95
Box de qualité alimentaire
avec 2 ouvertures pour les
poignées.
Dimensions ext. : 60x40x32cm

Bevaix, Môtiers,
Crêt-du-Lode
landi.ch

Top offres
289.-
Congélateur Prima Vista 168l
142,6 x 54,4 x 57,1 cm
4 tiroirs, 1 tablette

Top offres
29.95
Four raclette pour 8 personnes.
Avec plaque grillade en pierre,
poêlons et spatules.

Top offres
13.95
Box de qualité alimentaire
avec 2 ouvertures pour les
poignées.
Dimensions ext. : 60x40x32cm

Mazout
Essence
Diesel

032 843 84 00

margot mazout



LA GRANDE BÉROCHE

La culture, le moteur du vivre-ensemble

En décembre passé, le législatif de La Grande Béroche acceptait un crédit en faveur du développement d'une politique culturelle communale. Non sans grincements de dents. Mais à quoi ressemblera cette politique? Explications, grâce au rapport d'Objectif:ne, mandaté par la commune.

Le Conseil général des Grands Bérochaux a accepté d'investir 40 000 francs en faveur du développement d'une politique culturelle de la commune, après l'analyse et les propositions d'Objectif:ne, habituel mandataire des communes neuchâteloises dans le développement de projets. Alors, concrètement, quelle sera la forme de ce coup de pouce donné à la culture locale, ce que le rapport de l'exécutif au législatif a pompeusement appelé «le moteur du vivre-ensemble»?

Une stratégie en cinq axes

Objectif:ne a présenté une stratégie en cinq axes, que le Conseil communal semble avoir fait siens. «Littoral



Quels seront les effets de la nouvelle politique sur les acteurs culturels, comme ici, à Bevaix, au théâtre des Baladins?

Photo Jacques Laurent

Région» les a passés en revue, même si la décision du législatif obligera l'exécutif à prioriser ses actions, sans engager du personnel complémentaire.

Observant que la commune est riche de nombreux acteurs culturels, mais que ces derniers ne se connaissent que peu entre eux, Objectif:ne prévoit qu'un délégué culturel rémunéré faciliterait la mise en réseau de ces villa-

geois créatifs et les soutiendrait dans le développement de leurs projets: ce sera pour plus tard. Deuxièmement, Objectif:ne plaide pour une stratégie de communication propre à la culture; pour l'heure, seule une page culturelle sera introduite sur le site internet de la commune.

Des critères de soutien

«Une approche pragmatique et collaborative», selon les termes du rapport, devrait, troisièmement, permettre d'établir un diagnostic des infrastructures et équipements actuellement disponibles en faveur des activités culturelles, identifiant en conséquence les manques pour suggérer aux autorités un programme d'investissement: on attendra le délégué.

Quatrième axe, le soutien: s'il est reconnu que la commune apporte un appui financier ou logistique à certaines sociétés locales ou organisateurs de manifestations, les artistes ne sont pas directement soutenus. Adapter les critères d'octroi des subventions fera

l'objet d'un mandat externe, de même que la conception et le lancement d'un appel à projets.

Enfin, et cinquièmement, la commune devrait se soucier des publics distancés de la culture, par le biais d'actions de formation et de sensibilisation, dans les établissements scolaires notamment.

«La culture est un excellent moyen de valoriser l'espace public: les événements 'hors murs' permettent de renconter de nouveaux publics et d'amener la culture au plus proche de la population», mentionne le rapport. Là encore, on attendra des jours meilleurs.

Objectif partiellement atteint

Le 11 décembre 2024, à La Rouvraie, pour lancer une année 2025 dédiée à la culture, le conseiller communal Hassan Assumani conviait la population à la projection gratuite de films. Il déclarait qu'il voulait «mettre la culture en avant, sortir les gens de leur sédentarité». Un an après, il y est parvenu, même si le Conseil général a tempéré ses ambitions.

Jacques Laurent

EMERY
Pompes Funèbres
Ecoute
Respect
Disponibilité
*Une présence
emplie d'humanité*
Prévoyance - Formalités - Transports
COLOMBIER • 24/24 • 032 841 18 00

GARAGE JAQUIER
CORTAILLOD
032 842 10 60
Réparations Auto-Moto

J-LOPES
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
032 846 26 81 • 2022 BEVAIX
• Aménagements extérieurs
• Travaux dans le domaine du bâtiment
• Transformations, terrassement

GAILLE
construction
Réalisations en bois
CHARPENTE, COUVERTURE, FERBLANTERIE

TOITURE DE VILLA, IMMEUBLE
RÉNOVATION DE TOITURE, CRÉATION DE LUCARNES ET POSE DE VELUX
FERBLANTERIE & COUVERTURE
SOLIVAGE, DALLE BOIS LAMELLÉ-COLLÉ ET PLANCHER
ÉTANCHÉITÉ DE TOITS PLATS
REVÊTEMENTS DE FAÇADES EN BOIS

Gaille Construction SA | Route de St-Aubin 3 | 2027 FRESENS
032 835 28 28 | www.gaille.ch | info@gaille.ch

BEVAIX

Des élèves recyclent un frigo



Les participants à l'inauguration ont apporté de nombreux ouvrages pour garnir la boîte.

Photos JPN

Un ancien réfrigérateur transformé en boîte à livres: c'est une idée du comité d'école de Bevaix, mise en œuvre par une classe de 4e du collège de Poly-matou.

La boîte à livres a été placée à la rue du Temple, à côté de l'arrêt de bus, face à la maison de commune, à l'endroit où se trouvait, autrefois, une cabine téléphonique. Armelle Assumani, présidente du comité d'école, précise: «Notre premier projet était d'utiliser une vieille cabine mais ces objets sont devenus très chers. Nous avons finalement opté pour un grand frigo qui offre l'étanchéité et les rayonnages nécessaires.»

Une fois le réceptacle trouvé, c'est la

classe de Céline North qui a entrepris la décoration: «Mes élèves ont conçu les plans et décoré l'enveloppe, mon principal travail, en amont, était de protéger les surfaces qui ne devaient pas être peintes.» L'inauguration de cet outil d'échange culturel a été célébrée jeudi 15 janvier, en présence des élèves, de leurs parents, des enseignants, du comité d'école et des autorités communales qui ont été remerciées pour leur soutien par la présidente.

Cette dernière a conclu en citant Montesquieu: «J'ai toujours aimé lire, parce que cela me permettait de penser autrement.» Espérons que cette boîte permettra d'accroître encore la tolérance et l'esprit de partage des Matous.

Jean Panés

SAINT-AUBIN

Ronde épistolaire à pattes de velours

La Tarentule accueille «Lettres au chat», une pièce proposée par la Compagnie des Autres en collaboration avec le théâtre du Passage. Inspiré du texte d'Antoinette Rychner, ce spectacle épistolaire nous entraîne dans une ronde mi-fugue, mi-raison, refuge des rêves d'une jeune mère en mal d'amour. A savourer vendredi 6 février.

Clémence Mermet et Timothée Giddey lisent et chantent un texte plein de drôlerie et d'humanité d'Antoinette Rychner. Sous la naïveté de son titre, «Lettres au chat» dissimule l'introspection d'une mère célibataire, entreprise suite à la disparition du chat de sa fille. Espérant faire revenir le matou à la maison, l'enfant entreprend de lui laisser des lettres dans sa chatière, entraînant dans son jeu sa maman, mais aussi un voisin ou la gamelle du disparu.

La Compagnie des Autres a su conserver l'intimité du roman en s'adressant au public dans une forme inédite. Seuls à leur table, les deux interprètes se muent aussi en musicien, bruiteur et technicien, apportant sous nos yeux une bande-



Timothée Giddey et Clémence Mermet se muent en musiciens et en bruiteurs.

Photo SP Nicolas Montandon

son originale aux missives hétéroclites, qui abordent aussi bien la solitude et la maternité que la quête de soi, le deuil et le besoin de changement. C'est tendre, ironique et terriblement charmant. (comm-sb)

*Saint-Aubin, espace culturel
La Tarentule, vendredi 6 février, à 20 h;
réservations sur www.la-tarentule.ch
ou au tél. 032 835 21 41*

FRESENS

A la découverte des mousses



La section Béroche du Club jurassien invite le public à se pencher sur l'univers des mousses, samedi 7 février, à l'ancienne école de Fresens. Le biologiste Jeremias Gisler en parlera avec passion et compétence, en commençant par les plus communes.

Elles embellissent le paysage en cette saison hivernale, formant des taches d'un vert presque fluorescent dans les sous-bois éclairés. Minuscules, elles

n'en ont pas moins une histoire fascinante, avec leurs 1200 espèces dénombrées en Suisse (photo SP).

Les personnes non motorisées peuvent s'adresser à Violaine André, par e-mail violaineiseut@gmail.com ou au tél. 079 348 06 84. Des places de parc sont prévues à la menuiserie Gaille, à l'entrée du village côté lac. Il serait prudent de s'annoncer... (comm-sb)

*Fresens, ancienne école
(place de la Guêpe),
samedi 7 février, à 14 heures*



Suggestions de février

La saison est ouverte, bienvenue!

Pizza & salade CHF 18.-

Fondue chinoise, bressane ou vigneronne, garniture frites ou riz & salade CHF 30.-

Les Rives du Lac 11 ~ Colombier
032 545 32 32 ~ www.robinson-restaurant.ch

Concert de la Chandeleur



entrée libre

collecte en faveur des musiciens

Crêpes de la Chandeleur ensuite

01
février
2026
17h00

Eglise catholique
Boudry

AGENDA**Lieu de vie de Bevaix****Conférence à la cure**

Jeudi 12 février 2026 à 18h30. Conférence de Stéphanie Borel, vétérinaire, co-responsable Soins aux oiseaux à la Station ornithologique suisse. « Soins des oiseaux sauvages : rendre à la nature ce qui lui appartient »

Souper langue

Samedi 21 février à 18h30. Inscription auprès de Véronique Zbinden jusqu'au 16 février. Téléphone 032 846 13 48

Lieu de vie de St-Aubin**Café-Béroche**

Mercredi 18 février à 15h à la Maison de paroisse.

Diaconie / Chaîne de prière

Lundi 16 février à 17h à la Maison de paroisse de Cortaillod

Terre Nouvelle

- Mercredi 18 février, soupe de Carême à 20h à l'Eglise catholique de Boudry
- Intéressé-e par le jeûne ? Deux formules sont proposées : un jeûne alimentaire d'une semaine (du 16 au 20 mars) ou/et un jeûne « Détox de la consommation » durant le mois de mars. Prendre contact avec Christine Phébade au 079 248 34 79.

CULTES**Dimanche 1^{er} février**

Culte, 10h, Cène, Temple de Bevaix Sylvane Auvinet

Dimanche 8 février

Culte, 10h, Cène, Temple de Boudry Cécile Malfroy Offrande ERÉN

Dimanche 15 février

Culte, 10h, Cène, Temple de Saint-Aubin Echange de chaire

Mercredi 18 février

Messe des Cendres, 18h30, Eglise catholique de Boudry Abbé Luc et Christine Phébade

Dimanche 22 février

Veillée du Carême, 17h, Temple de Cortaillod. Daniel Landry

Dimanche 1^{er} mars

Culte, 10h, Cène, Temple de Bevaix Catherine Borel

MERCI, tout don accueilli avec reconnaissance.
Par TWINT
ou IBAN
CH36 0900 0000 1737 8780 2

**éren**

PAROISSE RÉFORMÉE
LE JORAN

Paroisse du Joran
Bevaix – Boudry – Cortaillod – La Béroche
www.lejoran.ch

Carême 2026

Qui possède des semences peut semer l'avenir. (Voir-et-agir.ch)

La souveraineté alimentaire commence par un simple geste : planter une graine !

Plus la diversité des semences et des aliments est grande, plus la nourriture est variée et saine. Or, cette diversité est de plus en plus menacée, notamment par les grands groupes agroalimentaires.



Cette situation met en péril la sécurité alimentaire de millions de personnes dans les pays du Sud. Cette année, la Campagne œcuménique défend le droit à des semences locales, l'un des fondements d'un avenir plein d'espoir.

Durant 6 semaines, nous sommes conviés à planter des graines pour que fleurisse la vie autour de nous.

Une nouveauté pour la journée du Droit à l'alimentation : afin de remplacer progressivement les roses du Kenya par une fleur locale, nous testerons la vente de bulbes de tulipes qui ont grossi dans les serres du pépiniériste Chopoard à Ins.

Le groupe Terre nouvelle se réjouit de vous rencontrer à l'une ou l'autre des activités de son programme (Site paroissial Terre nouvelle/campagne de Carême)